

Cher Gianni,

La délégation socialiste française te remercie de ta proposition d'organisation de nos travaux de rentrée. Elle doit permettre à notre groupe, en mobilisant ses différentes instances, de définir ses priorités politiques et préparer notre plan d'action pour la seconde moitié de la mandature.

Cette rentrée a lieu dans un contexte où prévaut à la fois un sentiment d'urgence et de gravité. Les défis s'accumulent et l'Union doit désormais faire face au Brexit. Notre groupe parlementaire, sous ta responsabilité, a un rôle très particulier à jouer au sein de notre famille politique alors que, partout en Europe, nous assistons à la montée du nationalisme et de la xénophobie.

C'est dans ce contexte que notre délégation souhaite apporter sa contribution à la feuille de route en préparation, mais aussi aux travaux futurs de la Convention de la famille progressiste. Celle-ci défend une Europe qui protège, qui progresse et qui invente un nouveau modèle de développement autour de la sociale-écologie.

Nous pensons que nous avons un rôle primordial à jouer pour regagner la confiance des citoyens européens, de nos électeurs, en démontrant que nous ne défendons pas l'Union européenne telle qu'elle est, que nous ne sommes pas complices de ses dérives libérales et austéritaires qui la désarment, tout autant que ses États membres, face à la mondialisation, sans créer les outils nécessaires à l'échelle de l'Union. Nous sommes convaincu(e)s que notre famille politique doit se mobiliser pour donner un visage concret, à travers des projets et des résultats, à l'Union européenne. Cette feuille de route s'articule autour de 7 priorités et identifie à chaque fois ce qui, en termes d'objectifs politiques et de communication, devrait, selon nous, être la mesure phare portée par notre groupe.

1. Progrès social, lutte contre le dumping et soutien à la jeunesse

- **concernant le détachement des travailleurs, nous devons arrêter nos lignes rouges sur la limitation de la durée du détachement, le différentiel des cotisations sociales, la portabilité des droits acquis par le salarié dans le pays d'accueil et la lutte contre la fraude au formulaire de détachement ;**

- **défendre le programme Erasmus +**, sa dotation budgétaire ainsi que les objectifs du programme (en mettant l'accent sur les programmes à destination des apprentis et de ceux qui, aujourd'hui, n'en bénéficient pas) ;

- **rétablir la garantie jeunesse** et obtenir l'augmentation de son financement.

2. Investir dans la transition écologique

- **pour une stratégie européenne d'investissement ambitieuse** : repenser le Fonds européen pour les investissements stratégiques afin de développer une capacité d'investissement de 1 000 milliards d'euros. Cette stratégie devra permettre de relancer l'investissement public, notamment via plus de

flexibilité budgétaire en excluant les cofinancements des États membres aux projets soutenus par le FEIS du calcul des déficits budgétaires ;

- **adapter le Plan d'investissement aux objectifs de la transition écologique**, défendre l'adaptation du dispositif afin qu'il puisse répondre à des projets à effet multiplicateur faible, moins rentables mais plus structurants, poursuivant notamment les objectifs de transition énergétique, de cohésion et d'emploi. Cet effort d'investissement doit contribuer à financer l'économie circulaire et la transformation agro-écologique du modèle agricole et de la pêche européens, indispensable pour l'avenir ;

- **concrétiser les engagements climatiques de la COP 21 à Paris** : pour que cet accord entre en vigueur, nous devons faire pression sur les États membres de l'Union afin qu'ils le ratifient ; nous devons aussi le décliner dans chacune de nos législations et programme budgétaire en renforçant, par exemple, la synergie du FEIS avec les fonds européens structurels et le Mécanisme européen pour l'interconnexion en Europe (MIE) pour la construction d'infrastructures pour les transports publics et les projets énergétiques ;

- **garantir une sécurité alimentaire au plus grand nombre** et démocratiser l'accès aux produits de qualité et issus de l'agriculture biologique. Produire une alimentation plus saine par le biais des circuits courts et développer la sensibilisation des consommateurs à des pratiques alimentaires nouvelles ; réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en privilégiant des méthodes alternatives ;

- **préparer une nouvelle PAC** orientée vers des modèles de développement durable, qui réintroduise des dispositifs de régulation des marchés afin de garantir des revenus décents aux agriculteurs, privilégiant la qualité sur la quantité, respectueuse de la biodiversité et de la santé humaine, et créatrice d'emploi locaux ;

- **utiliser durablement les ressources renouvelables** et favoriser le retraitement des déchets ;

- **encourager l'intégration d'objectifs environnementaux dans les règles relatives aux marchés publics et à la régulation de marchés financiers** (réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments publics, développer l'utilisation de systèmes de transports durables, favoriser l'investissement de long terme et lutter contre la spéculation financière, etc.).

3. Budget / Répartition des revenus / fiscalité

- **paiement de l'impôt sur les sociétés sur le lieu de création de valeur et définition d'une fiscalité minimum (assiette et taux) pour les multinationales ;**

- **instaurer de nouvelles et véritables ressources propres au budget de l'UE** pour sortir de la pénurie budgétaire et répondre aux priorités politiques de l'Union ;

- **doter la zone euro d'un véritable gouvernement économique** qui impulse une politique commune, gère un budget propre à la hauteur de l'importance de celle-ci, et assure un contre-poids politique et démocratique à l'action de la Banque centrale européenne. Ses actions seront contrôlées démocratiquement par un parlement de la zone euro ;

- **modifier le Pacte de stabilité** pour en faire un outil d'investissement et de création d'emploi ;

- **assurer la non-concurrence budgétaire entre le FEIS et les programmes existants** pour la construction d'infrastructures pour le transport et les projets énergétiques ;

- **élaborer un code de convergence européen** par la mise en place, notamment, d'un salaire minimum européen ;

- **mettre en œuvre le projet de taxe sur les transactions financières.**

4. Question migratoire

- **réviser le système de Dublin et mettre en place un nouveau système fondé sur une responsabilité partagée entre États membres et sur la mise en œuvre d'un mécanisme permanent de relocalisation.**
- **poursuivre l'objectif d'une politique commune d'accueil des demandeurs d'asile** et parachever un régime d'asile européen commun solidaire, efficace et protecteur, avec l'objectif de ne plus apparenter une demande d'asile en Europe à une loterie selon le pays responsable ;
- **gérer la crise migratoire actuelle de manière globale**, en balisant l'ensemble du parcours migratoire, du pays d'origine au pays d'accueil, en passant par les pays de transit ;
- **renforcer la politique de l'UE en matière d'intégration**, notamment sur le terrain de l'éducation, de l'emploi, de la reconnaissance des qualifications professionnelles et de la lutte contre les discriminations ;
- **développer l'accueil des réfugiés par des voies légales**, notamment : visas humanitaires et regroupement familial ;
- **renforcer les partenariats stratégiques avec les pays tiers de transit et d'origine** afin de traiter les causes profondes des migrations, protéger les personnes en quête d'une protection internationale et démanteler les réseaux de passeurs. Cette coopération doit cependant être établie selon des termes clairement définis et équilibrés, incluant en particulier le respect des obligations en matière de droits de l'homme, le développement, les questions économiques et sociales ;
- **réviser de manière ambitieuse et ciblée la « carte bleue européenne »** afin qu'elle porte pleinement son ambition d'harmonisation et concerne des ressortissants de pays tiers au-delà des travailleurs hautement qualifiés ;
- mettre en place des ressources additionnelles spécifiques au budget européen dans le but de financer les politiques d'accueil d'urgence ainsi que les politiques liées à l'intégration des réfugiés.

5. Commerce extérieur / juste échange

- **s'opposer à l'attribution du statut d'économie de marché à la Chine ;**
- **TAFTA** : faire acter, par le Parlement européen, l'arrêt des négociations ;
- **développer l'arsenal anti-dumping européen** : renforcement des Instruments de Défense Commerciale (IDC) pour augmenter les taxes anti-dumping applicables, raccourcissement drastique du temps des enquêtes et simplification des dépôts de plainte en ouvrant cette possibilité aux organisations syndicales ;
- **instaurer un « Buy American Act » à l'européenne.**

6. Politique de sécurité / défense / lutte contre le terrorisme

- **repenser la politique étrangère et de sécurité commune et la doter des moyens à la hauteur des défis et des menaces, au-delà des missions de gestion de crise. L'Union européenne doit disposer de moyens civils et militaires propres pour assurer des missions collectives de sécurité des Européens et investir davantage dans la prévention des conflits ;**
- **mettre en place un pacte de sécurité européen** pour une meilleure coordination européenne face au défi du terrorisme ;
- **renforcer les coopérations entre États membres en matière de police et de justice** (développer la coopération entre les agences de l'UE - Europol et Eurojust notamment- et les États membres, renforcer les échanges d'information entre ces derniers, étendre la coopération judiciaire, mettre en place un

parquet européen antiterroriste, établir davantage de coopération avec les pays les plus exposés aux menaces terroristes, en particulier les pays voisins de l'Union européenne du pourtour de la Méditerranée) ;

- **favoriser les politiques de prévention de la radicalisation**, en impulsant un soutien européen aux actions de la société civile dans ce domaine et aux échanges de bonnes pratiques entre les États membres et les différents niveaux de gouvernance ;

- **renforcer les coopérations en matière d'industrie de défense**, notamment par le soutien à la création d'un programme de recherche européen en matière de défense (priorité de la France qui risque de ne pas faire l'unanimité au sein du groupe) et d'un « semestre européen » pour les capacités de défense. L'effort engagé en matière de défense pour faire face à des événements exceptionnels devra être exclu du champ d'application du Pacte européen de stabilité.

7. Renforcer la démocratie, les valeurs et les droits

- **soutenir l'initiative législative appelant la Commission européenne à produire une directive sur les lanceurs d'alerte ;**

- **mettre en place un Pacte européen pour les Droits fondamentaux**. Inspiré du pacte de stabilité et de croissance, il serait assorti de mesures de prévention et de possibles sanctions (économiques et politiques) au cas où un État membre serait coupable de violations du droit européen et des droits fondamentaux et refuserait d'y remédier (notamment en cas de non-respect des politiques européennes en matière de migrations et d'asile) ;

- **développer le contrôle démocratique des choix de gouvernance économique européenne ;**

- **rendre plus transparentes les pratiques du lobbying** (inscription obligatoire des groupes de pression dans un registre de transparence commun aux 3 Institutions, la publication de l'empreinte législative et la création d'un organe indépendant chargé - à l'instar de la Haute Autorité - de vérifier les cas éventuels de conflits d'intérêt) ;

- **appeler l'UE et tous ses États membres à ratifier la Convention d'Istanbul** sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ;

- **favoriser le dialogue interculturel**. Aujourd'hui, face aux populistes notre priorité doit être de construire notre vivre-ensemble dans le respect de toutes les minorités.

En espérant que tu trouveras cette proposition utile, nous te renouvelons ici notre disponibilité afin de contribuer à la définition d'une feuille de route sociale-écologique pour notre groupe et, au-delà, pour notre famille politique.

Amitiés socialistes,

Pervenche Berès

Et Eric Andrieu, Guillaume Balas, Jean-Paul Denanot, Sylvie Guillaume, Louis-Joseph Manscour, Edouard Martin, Emmanuel Maurel, Gilles Pargneaux, Vincent Peillon, Christine Revault d'Allonnes-Bonnefoy, Virginie Rozière, Isabelle Thomas